

Université Saint-Joseph

Définitions des structures de recherche

La recherche scientifique est généralement inscrite dans des lieux particuliers, qui offrent aux chercheurs les moyens d'exercer leur activité. Ces lieux peuvent être des laboratoires, mais ce n'est pas systématiquement le cas.

Il n'existe pas une définition universelle standard des structures de recherche mais des définitions ; l'USJ a choisi de mettre en place ses définitions et ses normes afin d'avoir la même appellation des structures de recherche dans toutes ses institutions.

Laboratoire de recherche :

Le laboratoire de recherche (LR) est le cadre le plus immédiat de la vie scientifique, permettant à des chercheurs travaillant sur des problématiques voisines d'interagir.

En général l'intitulé du laboratoire est celui de la discipline correspondante.

Le laboratoire renferme toute infrastructure et ressources matérielles nécessaires pour le bon déroulement des projets de recherche en cours de réalisation.

Il existe des laboratoires tant pour les sciences exactes que pour les sciences humaines et sociales.

Y sont rassemblés des chercheurs, des techniciens et des administratifs qui, dans l'idéal, collaborent autour d'un ou de plusieurs projets ou sujets de recherche. Ces chercheurs y partagent les ressources et les moyens rassemblés dans le laboratoire.

Unité de recherche :

Définie par une thématique donnée dont la réalisation peut se faire dans plusieurs laboratoires ;

L'unité de recherche épaulé un ou plusieurs axes de recherche. Chaque axe peut regrouper une ou plusieurs thématiques. Les thématiques sont développées par des équipes de recherche dont la discipline des chercheurs correspond bien aux exigences de la recherche.

Plusieurs UR peuvent, si le cas se présente, se regrouper au sein d'un Centre de recherche.

Centre de recherche :

Un Centre de Recherche (CR) est une structure opérationnelle de recherche, qui peut regrouper plusieurs thématiques, voire plusieurs unités de recherche, avec des activités de recherche, de diagnostic et de formation.

Un centre regroupe des unités de recherche, de prestations de service et d'expertise en vue de permettre la coordination de leur activité scientifique et la mise en commun de leurs moyens. Le centre est dirigé par un directeur, qui peut être épaulé par un directeur adjoint.

L'activité du CR comprend divers aspects et regroupe les activités des laboratoires et des unités de recherche qui le composent.

Les activités sont :

- mener des projets de recherche dans le cadre des unités de recherche en place rattachées à ce centre ;
- mener des projets de recherche en collaboration avec des partenaires externes à l'Université ;
- travailler sous contrat avec des partenaires sociaux pour rénover des produits, améliorer la qualité ou pour accroître leur productivité ;
- accueillir des stagiaires d'autres universités ;
- assurer des activités de formation continue à des partenaires sociaux ;
- offrir des consultations et assurer des expertises dans le cadre de contrats signés ;
- assurer des informations technologiques et le transfert de technicité ;
- héberger des chercheurs confirmés étrangers travaillant sur les mêmes thématiques et/ou accueillir.

Espace de recherche

Un lieu où cohabitent plusieurs structures de recherches, avec des chercheurs et des doctorants travaillant sur des thématiques diversifiées mais utilisant un même local et les mêmes outils de recherche.

Observatoire :

Plusieurs activités sont réalisées au sein d'un observatoire :

- Activités de recherche dans un ou plusieurs domaines
- Constitution / mise en place d'une banque de données et d'informations, diffusion au grand public
- Interface université – pouvoirs publiques

Pôle de recherche :

Les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) constituent le moyen le plus efficace et le mieux adapté pour organiser le rapprochement entre plusieurs établissements travaillant sur des thématiques proches.

C'est une structure souple qui rassemble, plusieurs institutions, hôpitaux, ou autres structures, autour d'un axe ou une thématique avec des activités diversifiées : de recherche, de diagnostic et d'enseignement.

En général, les pôles sont des pôles d'excellence dans une discipline donnée.